Demande de dérogation aux périmètres scolaires

Sallanches
LA VILLE AU PAYS DU MONT-BLANC

ⓘ **Tout dossier incomplet sera automatiquement renvoyé**

Réservé à l'administration	
Date de dépôt	
Secteur demandé	
Avis	
☐ Favorable	☐ Défavorable

Dérogation pour l'année en cours ☐ **Dérogation pour la rentrée prochaine ☐**

Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....
Ecole actuelle : ..... Ecole souhaitée : .....
Date souhaitée (si en cours d'année) : ----/----/----------

	MOTIF	CHOIX	CRITERES RETENUS	JUSTIFICATIFS A FOURNIR
1	**Regroupement de fratrie**	☐	- L'enfant a un frère ou une sœur déjà présent(e) dans l'école souhaitée et qui le sera encore l'année suivante	- Pas de justificatif à fournir
2	**Garde par une assistante maternelle**	☐	- L'enfant est gardée par une assistante maternelle agréé par la Protection Maternelle Infantile (PMI), habitant le secteur scolaire demandé	- Contrat de travail signé avec l'assistante maternelle - Justificatif de domicile de l'assistante maternelle de moins de 3 mois*
3	**Garde par un parent proche**	☐	- Enfant dont les deux parents travaillent - Parent proche : oncle, tante, grands-parents, arrières grands-parents, frère/sœur majeur de l'enfant - L'école concernée est celle qui relève du périmètre d'habitation du parent proche	- Attestations des employeurs précisant les horaires de travail - Livret de famille prouvant le lien familial avec les parents de l'enfant - Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, du parent assurant la garde* - Attestation sur l'honneur signée par la personne gardant l'enfant
4	**Parents travaillant dans le groupe scolaire demandé**	☐	- Personnel de l'Education Nationale intervenant dans l'école - Agent de la Ville de Sallanches intervenant dans l'école	- Copie de l'arrêté de nomination ou attestation du directeur de l'école
5	**Situation particulière**	☐	- Métier des parents créant une incompatibilité avec le maintien de l'enfant dans son école de secteur - Raisons médicales affectant le(s) parent(s) ou l'enfant - Familles recomposées (frères et/ou sœurs vivant sous le même toit)	- Courrier décrivant la situation particulière - Suivant les cas, certificat médical attestant du problème de santé : attention, une contre-visite médicale par un médecin agréé pourra être demandée (frais à votre charge) - Copie du livret de famille des deux parents de la famille recomposée - Justificatif de domicile de moins de trois mois*

Je soussigné(e), le demandeur ci-dessus, reconnaît avoir pris connaissance du document d'information relatif aux conditions et procédures de demandes de dérogation de la Ville de Sallanches et en accepter les termes. Je certifie également avoir pris connaissance de la procédure relative aux demandes de dérogation et atteste sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.
Signature des responsables légaux :

* Les justificatifs de domicile suivants sont acceptés : facture eau ou électricité, facture téléphone fixe (box), quittance de loyer tamponnée et signée

Procédure relative aux demandes de dérogation

Les demandes de dérogation peuvent être accordées à titre exceptionnel. Cet accord est toujours délivré sous réserve des places disponibles dans l'école souhaitée, après admission des enfants du secteur.

INFORMATIONS GENERALES

1. Déposer la demande de dérogation accompagnée des pièces justificatives auprès du Service Education-Restauration.

2. Votre demande sera examinée sur la base des critères définis par la commission scolaire composée des membres élus de la Ville de Sallanches.

3. Vous recevrez la décision par courrier à votre domicile.
Aucune réponse ne sera donnée par téléphone ou par mail.

4. **La dérogation vous a été accordée** : à réception du courrier notifiant la décision d'accord, contactez la direction de l'école afin d'y inscrire votre enfant. Attention, l'admission dans l'école demandée ne pourra se faire que dans la limite des places disponibles.

5. **La dérogation vous a été refusée** : vous recevrez un courrier accompagné d'un certificat d'inscription relevant de votre secteur d'origine. Si vous êtes en mesure d'apporter des éléments nouveaux au dossier, vous pouvez faire appel de la décision en déposant ces documents au service Education-Restauration de la Ville de Sallanches ou par mail à education.restauration@sallanches.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Education-Restauration :

- **par téléphone** : 04.50.91.27.41
- **par mail** : education.restauration@sallanches.fr
- **directement à l'Hôtel de Ville** – RDC à côté de l'Office du Tourisme

Le lundi de 13 h 30 à 17 h 30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.